



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt-cinq**

Le Sept Avril à 19 heures 00

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de

Monsieur **de CHABANNES Jacques, Maire**

Étaient présents :

**M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS.
M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. Mme SAVEY. M. FERBOS.
Mme AUBIN. M. ROUSSILHE. M. GANTHER. Mme COLLANGE.
M. BODIN. Mme JEUNE. M. TALABARD. Mme MINARD de
CHABANNES. Mme PÉRICHON. M. BOUTONNAT.**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- Monsieur HUSSON, pouvoir à Monsieur de CHABANNES,
- Madame MOUILLÈRE, pouvoir à Monsieur BODIN.

Absents :

Madame VAZ,
Monsieur MARTIN.

Monsieur Jérôme BOUTONNAT a été élu Secrétaire.

DATE DE
CONVOCAION
03 AVRIL 2025

DATE D'AFFICHAGE
03 AVRIL 2025

NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : **21**
PRESENTS : **17**
VOTANTS : **19**

OBJET :
**SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS –
ANNEE 2025.**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée communale les dossiers de demande de subvention déposés par les différentes associations en ce début d'année 2025.

Ces demandes ont été examinées en commission des finances du 17 mars 2025.

Monsieur le Maire propose d'attribuer - en 2025 - les subventions aux associations conformément au tableau annexé à la présente (sous réserve de la signature du Contrat d'Engagement Républicain par le représentant légal de l'association concernée).

Pour les associations n'ayant pas déposé leurs demandes de subvention à ce jour, celles -ci feront l'objet d'un examen ultérieur par l'assemblée délibérante.

Il rappelle que la somme de 30 000 € a été inscrit au Budget Primitif 2025 à l'article comptable 65748.

Le Conseil, entendu les explications de son Président, et après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le montant des subventions allouées à chaque association conformément au tableau annexé à la présente,

- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au mandatement des subventions aux associations (sous réserve de la signature du Contrat d'Engagement Républicain par le représentant légal de l'association concernée).

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Jacques de CHABANNES,
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire

Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le

22 AVR. 2025

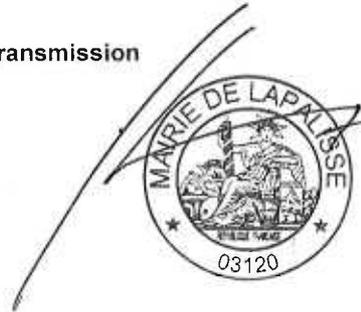
Publié ou Notifié

le : - 8 AVR. 2025

Accusé de réception de la télétransmission

le :

Le Maire,



Inscrites à l'article 65748 - Subventions de fonctionnement autres personnes de droit privé					
	SUBVENTION 2024	Date arrivée du dossier en mairie	DEMANDE 2025 faite par l'association	SUBVENTION 2025 propositions	Contrat Engageant Républicain signé et transmis en Mairie
A.A.L.	4 000 €	13/02/2025	8 000 €	4 000 €	oui
ECOLE DE FOOT	3 500 €			3 500 €	
BASKET-CLUB LAPALISSOIS	1 000 €	12/02/2025	1 000 €	800 €	oui
C.O.S. PAYS DE LAPALISSE	150 €			150 €	oui
JUDO CLUB	1 000 €	06/02/2025	1 000 €	1 000 €	oui
LES RESTAURANTS DU COEUR	1 800 €	31/12/24	pas de montant indiqué	1 800 €	oui
SOCIETE DES PECHEURS A LA LIGNE	600 €	13/02/25	600 €	600 €	oui
UNION MUSICALE	4 500 €	04/02/25	5 800 €	4 500 €	oui
ECOLE DE MUSIQUE	1 300 €			1 300 €	
ASSOCIATION ATTELAGE EN BOURBONNAIS	400 €	pas de subv demandée			oui
AMICALE DES RANDONNEURS LAPALISSOIS	1 900 €	pas de subv demandée			oui
RUGBY CLUB	2 500 €	10/02/25	4 000 €	2 500 €	oui
ECOLE DE RUGBY	1 000 €			1 000 €	
TENNIS DE TABLE	700 €	13/02/25	800 €	700 €	oui
ASSOCIATION DON DU SANG	300 €	pas de subv demandée			oui
LES ENFANTS DES VERITES	pas de subv demandée	10/02/25	pas de montant indiqué	200 €	oui
ATELIER DU MARDI	300 €	13/02/25	500 €	0 €	oui
CINEPALICE	1 500 €	12/02/25	2 000 €	1 000 €	oui
COMITE DES FETES	pas de subv demandée	17/02/25	4 195 €	3 000 €	oui
MARCHE ET CULTURE	200 €	05/02/25	400 €	300 €	non
LA PALICE CASTLE PROJECT – subvention exceptionnelle pour organisation 1ère fête de la laine	500 €				
POUGNET Sophie – subvention exceptionnelle jeune athlète	1 000 €				
LE VERGER DES VERITES		13/02/25	pas de montant indiqué	0 €	non
TEAM LAPALISSOIS MOTO COMPETITION		24/12/24	pas de montant indiqué	0 €	non
AUTOUR D'UNE TESSELLE – ATELIER MOSAIQUE		17/02/25	500 €	0 €	non
hors LAPALISSE :					
LACME (salon du livre)	420 €			420 €	oui
TOTAL	28 570 €			26 770 €	
Divers (non affecté à ce jour)				3 230 €	
TOTAL INSCRIT AU BP 2025				30 000 €	